

Le contrôle de la fécondation

A) La contraception

La contraception consiste à empêcher une grossesse. Il existe de nombreux moyens de contraception différents :

ex. : **les préservatifs**, masculins ou féminins, empêchent la fécondation. C'est le seul moyen de contraception qui protège des IST (Infections Sexuellement Transmissibles)

ex. : **le stérilet**, ou dispositif intra-utérin (DIU), est un moyen de contraception féminin, mécanique ou hormonal, qui empêche la nidation de l'embryon au sein de la paroi de l'utérus

ex. : **la pilule contraceptive** contient des hormones et est délivrée sur ordonnance médicale aux femmes (la pilule bloque l'ovulation)

ex. : **la pilule d'urgence** est prise dans les 72h après un rapport sexuel mal ou non protégé (elle bloque l'ovulation ou la nidation de l'embryon dans la paroi de l'utérus)

B) L'aide à la procréation

La **Procréation Médicalement Assistée (PMA)** correspond à l'ensemble des méthodes qui aident les couples à avoir un enfant.

Pour choisir une aide à la procréation, il est nécessaire d'identifier le problème existant chez l'homme, la femme, ou les deux.

ex. : chez la femme, on peut faire une radiographie de l'utérus

ex. : chez l'homme, on peut faire un spermogramme (étude des spermatozoïdes afin de déceler d'éventuelles anomalies)

La méthode FIVETE (Fécondation in vitro et transfert d'embryon) consiste à mettre les ovules de la femme et les spermatozoïdes de l'homme dans des conditions optimales pour la fécondation, puis d'injecter l'embryon obtenu dans l'utérus de la femme et espérer une éventuelle nidation (20% de réussite en moyenne selon l'âge de la femme).